



**IL EST IMPORTANT QUE CE  
COMMUNIQUÉ SOIT  
AFFICHÉ, EN TOUT TEMPS  
AU TABLEAU DE SANTÉ ET  
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

**SSTCOM - AVRIL 2009**

## COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

# TENUE DES LOCAUX

**✓ RÉDUIRE** au minimum la quantité de matériel ou de débris encombrant les zones de travail ou produisant des poussières.

**JETER** tout article usé dans un contenant approprié.

**JETER** les chiffons huileux dans un contenant métallique recouvert.

**NETTOYER** sans délai toute substance déversée, observant les démarches recommandées.

**Appeler** des professionnels pour nettoyer le tapis mouillé en-dedans de 24 heures ou empêcher la moisissure et les bactéries de se développer dans le tapis ou dans ses couches inférieures.



**✗ NE PAS SOUFFLER** sur les poussières pour les enlever.  
Utiliser un aspirateur ou une brosse.

Document : Guide santé sécurité sur la Qualité d'air des locaux, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, page 48..

**SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS**